

**Direction Générale des affaires maritimes,
de la pêche et de l'aquaculture**

**Service des affaires maritimes
en Nouvelle Calédonie**

Nouméa, le 22 avril 2022

INFORMATIONS relatives à une inscription aux épreuves d'examen (théorie et pratique) du permis plaisance mer côtier

**(procédure pour candidats souhaitant passer ces épreuves d'examen
en Nouvelle-Calédonie)**

1) Modalités

L'âge minimum requis pour se présenter aux examens est de 16 ans.

En cas de comportement dangereux ayant entraîné un retrait définitif du permis, un délai de trois ans est imposé avant de pouvoir se représenter à l'examen

L'examen pour l'obtention du permis mer option côtière comporte 2 épreuves. Une épreuve théorique qui consiste en un QCM, suivie en cas de réussite, d'une épreuve pratique.

Deux sessions d'examen de 12 candidats maximum ont lieu chaque année sur la période de février à décembre.

En cas de réussite aux 2 épreuves, consulter la note informative «SGMFM-permis mer C et H – note – V15/04/22 » pour la procédure à suivre quant à la délivrance du permis mer

2) Imprimés à utiliser :

- CERFA n° 14681*02 : demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur (cf. ci-dessous : liste des pièces à fournir différentes de celles du CERFA)
- CERFA n° 14673*01 : certificat médical aptitude physique des candidats

3) Liste des pièces à fournir :

- l'imprimé de demande rempli, daté et signé (CERFA 14681*02)
- le certificat médical d'aptitude physique (CERFA 14673*01) rempli et signé de moins de 6 mois à la date de l'examen
- une copie d'une pièce d'identité valide
- une photographie d'identité récente en couleur

NB : en raison de nombreux rejets dus à des photos non conformes, merci SVP de respecter les consignes du Ministère de l'Intérieur

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/quelle-photo-fournir-titre-identite-passeport-carte-identite>

4) Contact AFFMAR Nouméa

Service des Affaires maritimes de Nouvelle-Calédonie

Service Gens de Mer et Formation Maritime

2 bis rue Félix Russeil – Nouville

BP 33043 – 98897 Nouméa cédex

tél. : 00.687.27.26.26 fax : 00.687.28.72.86

courriel : dam.nc@gouv.nc (merci SVP de préciser en objet le motif de votre demande SVP)